

PROCÈS-VERBAL du Conseil d'Administration du 29 juin 2013

L'an deux mille treize, le vingt-neuf juin, à treize heures trente, les membres du Conseil d'Administration de l'Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN) ASBL se sont réunis dans les locaux de Mundo-Namur, rue Nanon, 98 à B-5000 Namur comme précisé dans la convocation du 27 mai 2013.

Le Conseil d'Administration est présidé par Mr Francis VENTER en sa qualité de Président de l'ASCEN. Le secrétariat est assuré par Mr Philippe VANGROOTLOON, en sa qualité de Secrétaire de l'ASCEN.

Le Président constate que les quatre membres du Conseil d'Administration sont présents, à savoir le Président Mr Francis VENTER, le Vice-président Mr Philippe DEMOULIN, le Trésorier Mr Jean-Marie MENGEOT et le Secrétaire Mr Philippe VANGROOTLOON. Est également présent Alexis BRUCATO, candidat au poste d'Administrateur et de Trésorier de l'ASCEN.

Le nombre total de voix est ainsi de quatre. Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise selon les statuts, à savoir à la majorité absolue des administrateurs présents ou représentés. Il est rappelé qu'en cas de parité des voix, celle du Président est prépondérante. Puis, le Président lit l'ordre du jour de la présente réunion :

1. État des lieux des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2012.
2. Présentation des budgets pour 2013 et 2014
3. Liste des membres effectifs et adhérents
4. Modifications des Statuts
5. Divers

Le Président ouvre ensuite les débats sur les points figurant à l'ordre du jour :

1. **APPROBATION DES COMPTES 2012**

Après présentation des comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2012, le Conseil d'Administration approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés par Mr Jean-Marie MENGEOT (voir document en annexe), en sa qualité de Trésorier de l'association.

Les comptes 2012 sont adoptés à l'unanimité. Ils sont exposés dans le document en annexe du présent procès-verbal pour être soumis à l'Assemblée Générale de l'ASCEN.

2. APPROBATION DU BUDGET 2013 ET DU BUDGET 2014

Après présentation des budgets des exercices 2013 et 2014, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité lesdits budgets tels qu'ils lui ont été présentés (voir document en annexe) par Mr Jean-Marie MENGEOT, en sa qualité de Trésorier de l'ASCEN.

Les budgets 2013 et 2014 sont exposés dans le document en annexe du présent procès-verbal pour être soumis à l'Assemblée Générale.

3. LISTE DES MEMBRES EFFECTIFS ET ADHÉRENTS

Nous prenons acte du décès de Pierre BERTRAND ce 14 mai 2013. Certains membres effectifs individuels ont également souhaité quitter l'association depuis 2012 : Amaury DE KERCHOVE, Marc MATHAY et Emile-Marie PULINX. Un dernier départ a également été constaté : Guillaume DELSAUX dont les adresse postale, mail et téléphone fournis ne sont plus actifs, qui est donc injoignable et n'a plus donné signe de vie depuis des mois. Deux nouveaux membres effectifs individuels sont venus s'ajouter à la liste en 2013 : Alex BRUCATO et Marie ROY. De tout cela, il ressort que les 25 membres effectifs de 2012 sont passés actuellement à 22.

Jean-Marie MENGEOT va présenter sa démission des fonctions d'Administrateur et de Trésorier lors de notre Assemblée Générale en date d'aujourd'hui. Ayant repris la présidence d'Astronamur, il convient mieux d'un point de vue pratique qu'il redevienne dorénavant le délégué d'Astronamur. Il proposera donc également sa démission de membre effectif individuel lors de notre Assemblée Générale.

Tous sont en règle de cotisation à l'exception de Claude CONTOR et d'Olympus Mons. Ce dernier a reçu un nouveau rappel de paiement hier. Claude CONTOR ne répond à aucun mail depuis 2012. Francis VENTER lui a envoyé ce vendredi 28 mai une lettre par voie postale afin de lui demander s'il continue à nous suivre ou non.

6 membres adhérents sont en règle de cotisation pour 2013 : Marie-Laure ALFF, Michel VAN DEN BROECK, Pierre MEURISSE, Elisabeth JOWA, Jean-Marie MAILLARD et Fernand VAN DEN ABBEEL. Conformément aux statuts, nous prenons acte de la démission par défaut de paiement de la CAAPC et de Jean GILLARD.

4. MODIFICATIONS DES STATUTS

Mr Francis VENTER fait une rapide présentation des changements prévus dans le document annexé à la convocation du 27 mai 2013.

Ces changements sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

5. DIVERS

Aucun point divers n'est soulevé par les membres du Conseil d'Administration.

Association pour la Sauvegarde du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ASCEN)
ASBL

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, de ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été lu et approuvé en fin de séance.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures quinze.